

DOCUMENT A REMETTRE AU PROFESSEUR ENCADRANT LORS DE LA PREMIERE HEURE DE DEVOIRS FAITS

Madame, Monsieur,

Le dispositif « devoirs faits » sera mis en place au sein du collège Ronsard à partir du lundi 27 septembre 2021. Il a pour but d'accompagner les élèves pour faire leurs devoirs et développer leurs connaissances et compétences. Si vous êtes intéressés, vous pouvez inscrire votre enfant sur les créneaux indiqués ci-dessous. Il s'engagera dès lors pour tout le trimestre. Vous pourrez visualiser dans son carnet le relevé de ses présences. En cas d'absence non justifiée, il sera exclu du dispositif.

Compte tenu du protocole sanitaire en vigueur, le brassage des élèves doit être normalement limité par niveaux. Cependant, afin d'assurer la pérennité de devoirs faits et de faire profiter chacun de la richesse des échanges entre les niveaux, un même créneau pourra réunir des élèves de la 6^e à la 3^e. Nous garantissons le respect des gestes barrières, des salles aérées pour que vos enfants continuent à bénéficier de ces moments de travail précieux dans leur scolarité.

La direction.

NOM :

Prénom :

Classe :

	JEUDI
12h-12h55	
13h-13h55	

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
16h-17h				
17h-18h				

Signature :